



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 novembre
2022

BILAN DES CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) EN ÎLE-DE-FRANCE

La Cramif et la DRIEETS présentent le 29 novembre 2022 aux professionnels des Services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTi) d'Île-de-France et aux partenaires sociaux, le bilan régional des CPOM à la Maison de la Chimie.

➤ Déploiement de la prévention primaire en entreprise

Les CPOM ont pour principal objectif de mettre en place les synergies indispensables à **une politique régionale de prévention des risques professionnels dynamique et coordonnée entre ses différents acteurs : DRIEETS, Cramif, Services de prévention et de santé au travail interentreprises.**

À travers des conférences et tables rondes, ce colloque présentera **les bilans consolidés par thématique et secteur d'activité, le fruit de 7 années de contractualisation.**

➤ Des actions de prévention au bénéfice des salariés

Une grande majorité des 510 000 entreprises en Île-de-France sont des TPE-PME qui adhèrent à l'un des 19 SPSTi franciliens soit plus de **70 % des effectifs salariés de la région concernés par les problématiques de santé et sécurité au travail.** De par le nombre d'entreprises adhérentes et de salariés suivis, les SPSTi constituent des partenaires de prévention essentiels.

Leurs équipes pluridisciplinaires (médecins, ergonomes, psychologues, assistantes sociales, intervenants en prévention des risques professionnels, etc.) ont ainsi pour mission de **sensibiliser et d'accompagner les entreprises des secteurs d'activité les plus impactés aux programmes de prévention définis dans le cadre des CPOM** pour les thématiques suivantes :

- **prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)**
- **prévention du risque d'exposition aux agents chimiques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR)**
- **prévention des accidents du travail (PAT)**
- **prévention des risques psychosociaux (RPS)**
- **prévention du risque routier professionnel (RRO)**
- **prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)**

Il s'agit des types de risques les plus récurrents ou graves constatés en région Île-de-France.

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ CRAMIF.FR

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

☎ 01 40 05 29 79 / 37 69
07 60 24 97 79

🐦 @cramif [in](#) LinkedIn [▶](#) YouTube